



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE « ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS »

**Jeudi 12 décembre 2013
HOTEL LESPRIT
VENAREY LES LAUMES**

Présents :

Olivier HUISMAN, sous-préfet Montbard
Patrick MOLINOZ, Président Pays de l'Auxois
Christelle SILVESTRE, Maire de Montbard
Alain BECARD, Président communauté de communes
du Montbardois

Magali SIMONOT, Groupe IDEES
Clotilde DE PAS, FCI DE PAS
Jocelyne JACQUET, Kréa'plume
Anne MORIZE, MAVIC MORIZE
Véronique JOBIC, Auberge de la Côte d'Or
Claire PITIOT, lycée Anna Judic
Hannah PURSELL, Hannah Elizabeth Design & Creation
Caroline OPIOLA, AUXOIS SECURITE
Lauriane PION, SFS Europe
Madame GODART
Madame GOVIN
Madame SILLY
Christelle HAAG, CCI Côte-d'Or
Claudine PERROT, CCI Côte-d'Or
André PALAZY, Président club Auxois
Christophe GILLES, Krea'Styl
Jérôme PASCAL, AXA assurances
Gérard GOVIN, trésorier club Auxois
Paul CHABOT,
Jean BONNAMY
Vincent STENGER, MEIRS
Louis-Marie FLOURIOT, AVIVA
Dominique GODART, ELIPSE AUTOMATISME
Serge BIERRY, Auxois Morvan Magazine
Didier BOURBIGOT, SAS France
Grégory FRICOU, Provéa
Jackie COUDERC, VALINOX NUCLEAIRE
Thierry HUERTA, VIEL
William NICOLAÏ, ICA3D
Francis ORSET, SOCA
Olivier BONAFE, Concept Nature
Pierre VAILLE, PREFOR

Guy ROUSSELET, Valinox Nucléaire
Marc REY, Editions de l'Armançon
Bernard LAUREAU, Au coin du feu
Alain GUILMET, Société des Sciences Semur
Gérard SILLY, GS MENUISERIE
Thomas LARGERON, PANEL STAND
Bruno ISABELLON, collègue Montbard
Frédéric BARLERIN, JCE HCO
Alain MORIZE, MAVIC MORIZE
Michel BALARD, CCI Côte-d'Or

Excusés :

François SAUVADET, Président du Conseil Général
de la Côte-d'Or
Monique GARNIER, Maire de Pouilly-en-Auxois
Xavier MIREPOIX, Président CCI Côte-d'Or
Frédéric NAUDET : Vice-président CCI Côte-d'Or
Delphine STILL, Directrice Générale CCI Côte-d'Or
Gilles DURAND, CCI Côte-d'Or

Emmanuelle GARNIER, MEF
Nathalie GERARD, METAL VALLEY
Patricia BIGOT, 123 Lang
Pascaline KROMICHEFF, De la voix du chapitre
Laurence LIENGME, Pôle Emploi
Agnès THEVENIN, ADECCO
Alain JASSIONNEESSE, lycée Anna JUDIC
David PARISSSE, METAL DEPLOYE
Eric MUTTER, Parc de l'Auxois
Jean-Michel BERTRAND, EUROSARCO
Thierry GAUDRY, BE DOMOTIC
Vincent LAHILLADE, EIV BOURGOGNE
Mme et M. de Contet, Imprimerie de Saulieu
Eric PERRIER, SA2I
Hervé OUIN, ERA OSIRIS
Guillaume REMOND, Tôlerie REMOND
Thierry VOISINET, ROSA
Nicolas SCHMIT, SCHMIT TP
Cyrille LAMBERT, CCI Côte-d'Or

I/ Assemblée Générale Extraordinaire

1) Introduction du Président

André PALAZY remercie l'ensemble des personnes présentes.

André PALAZY rappelle que le club des Entrepreneurs de l'Auxois est une association ayant pour objectif de concourir à la valorisation et à la dynamisation du territoire notamment par :

- l'échange d'informations entre les entreprises et les acteurs locaux
- l'aide à l'analyse des problématiques de chacun et la mise en place de solutions adaptées
- la mise en œuvre d'actions communes afin de favoriser le développement économique local.

2/ Modifications des statuts de l'Association

Jérôme PASCAL présente les propositions de changements de statuts à l'Assemblée :

Texte actuel (article 8-1) *La majorité qualifiée est 50% des voix plus une des présents.*

Texte modifié (article 8-1) *La majorité qualifiée est : 75% des voix plus une des présents avec maximum de deux pouvoirs (quorum atteint : 50% des adhérents présents ou pouvoirs)*

Texte actuel (article 8-3) : *Le président est élu pour un mandat d'un an, renouvelable au plus une fois. Le président ne pourra prétendre à plus de 2 (deux) mandats consécutifs complets.*

Texte modifié (article 8-3): *Le président est élu pour un mandat d'un an, renouvelable au plus deux fois. Le président ne pourra prétendre à plus de 3 (trois) mandats consécutifs complets.*

Les changements de statuts sont soumis au vote et sont admis à l'unanimité.

II/ Assemblée Générale Ordinaire

1) Introduction du Président

André PALAZY précise que l'association est ouverte à toutes les entreprises, quelque soit leur effectif ou leur activité.

Il présente l'évolution du nombre d'adhérents qui a encore augmenté en 2013 (+ 15%).
Le club regroupe aujourd'hui 85 adhérents.

André PALAZY précise que les adhérents se déclinent au travers de 3 grandes familles : l'Industrie (31 membres), le Service (37 membres) et la « Vie locale » (associations, éducation nationale, particuliers) (17 membres).

2) Rapport moral

Jérôme PASCAL, secrétaire, dresse un bilan de l'année 2013 :
11 conseils d'administration réalisés, 9 plénières organisées avec en moyenne plus de 40 participants, une réunion interclub avec le Châtillonnais.

Il demande ensuite à chaque pilote de commission de présenter le bilan de l'année écoulée.

2-1) Commission « Attractivité Industrielle »

Vincent STENGER remercie les adhérents qui ont réalisé leur carte d'identité permettant ainsi de mieux connaître l'activité de chacun. Il rappelle la mise en ligne sur le site internet du club des cartes d'identité. 40 cartes d'identité ont été réalisées à ce jour. Un « book » des cartes d'identité réalisées est remis aux participants.

Vincent STENGER annonce la mise en ligne du nouveau site « Invest in Côte-d'Or » par la CCI Côte-d'Or. Ce site fait référence au club des entrepreneurs de l'Auxois.

2-2) Commission « Ecole - Entreprise »

Gérard GOVIN rappelle que la relation école entreprise est très ancrée sur le Territoire.

L'objectif dans le cadre de l'opération « dessine-moi une entreprise » est de montrer aux classes de 3^{ème} DP3 qu'il existe plusieurs fonctions (achats, production, commercial,...) et à ce titre chacune faisant appel à un savoir-faire spécifique.

Il évoque la proposition du module « dessine-moi une entreprise » faite à d'autres clubs (CAP NORD à Dijon, le club de la Côte à Beaune). Il précise que le club CAP NORD a mis en place le module. Il mentionne également son intervention dans l'Yonne sur les collèges de Tonnerre et Ancy-le-Franc.

Un nouveau module destiné à la classe de 1^{er} STMG vient d'être mis en place avec le lycée Anna Judic à Semur-en-Auxois.

Claire PITIOT, professeur au lycée Anna Judic, remercie Gérard GOVIN et Jérôme PASCAL pour leur implication dans ce projet. Elle souligne que les visites en entreprises permettent de voir en pratique la théorie développée en classe. Elle remercie également le club qui a participé financièrement aux frais de déplacement pour aller visiter une entreprise.

Gérard GOVIN évoque également la réunion, le 5 décembre 2013 à l'EIV, qui a réuni des professeurs principaux 4ème, 3ème du bassin de Haute Côte-d'Or avec des proviseurs. Durant cette réunion, les proviseurs ont émis le souhait de présenter le module « dessine-moi une entreprise » aux lycéens.

2-3) Commission « Amélioration Continue »

André PALAZY précise que, malgré l'intérêt potentiel de cette action, le club n'ayant reçu aucune sollicitation à ce titre, la décision est d'arrêter cette commission en 2014.

2-4) Commission « Communication »

Christophe GILLES et Jocelyne JACQUET présentent les principaux travaux réalisés en 2013 :

- Edition mensuelle du journal « l'Essentiel »
Un exemplaire couleur de l'ensemble des Essentiels 2013 est remis aux participants.
- Mise en ligne du nouveau site internet : www.auxois-21.com
Le « design » du site a été revu et est opérationnel depuis novembre 2013.
Jocelyne JACQUET présente les statistiques du site en 2013 : 1503 visites dont 1435 consultations en provenance de France. La durée moyenne de connexion est de 3.45 mn. La page sur l'Emploi est très consultée.
- Organisation des plénières mensuelles du club qui regroupent plus de 40 participants.

2-5) Commission « Ressources Humaines »

André PALAZY informe des résultats des travaux de la commission RH.

68 TPE/PME membres du club ont été sollicitées, 28 ont accepté de répondre à l'enquête.

La première source de préoccupation concerne les Ressources Humaines pour 43% des entreprises auditées.

Le recrutement, la formation des salariés et l'adaptation des effectifs sont les principaux besoins exprimés. Les entreprises affirment rencontrer des difficultés à trouver un profil en adéquation à leurs besoins. D'autres soulèvent des difficultés de mobilité (21%), ou encore des difficultés liées à l'image du secteur (9%). 28% des entreprises déclarent ne jamais ou rarement trouver du personnel compétent.

Pour recruter, 61 % des entreprises utilisent en priorité leur réseau.

Pour intégrer les nouveaux salariés dans l'entreprise, les modes de management les plus utilisés sont: la mise en doublon à 23%, le tutorat à 14% et la formation à 18%.

L'outil de développement des compétences largement utilisé est la formation (à hauteur de 56%).

Des actions individuelles et collectives ont été proposées aux adhérents par la CCI Côte-d'Or et la MEF.

2-6) Activité avec les acteurs du Territoire

André PALAZY évoque la volonté du club de co-organiser des événements sur le Territoire :

29 mai 2013 : co-organisation avec le Sous-préfet et participation à la réunion de présentation des dispositifs de soutien à l'activité et l'emploi à Flée

4 octobre 2013 : co-organisation avec la CCM et la CCI 21 et participation à la visite de la ZAE du Champ Blanc à Fain les Montbard

Le club a également participé à d'autres réunions notamment sur le Très Haut Débit.

Le rapport moral est soumis au vote et est admis à l'unanimité.

3) Rapport financier

Gérard GOVIN, trésorier, fait état d'une situation financière saine, avec un solde créditeur de 4 726,59 €.

Les résultats de l'année 2013 à fin décembre sont les suivants :

- Dépenses : 16 417,68 €
- Recettes : 10 900,00 €

Soit un solde négatif de 5 517,68 €

Le rapport financier est soumis au vote et est admis à l'unanimité.

4) Election du nouveau Conseil d'Administration

Après délibération, celui-ci se compose de :

- André PALAZY, Président
- Véronique JOBIC, Vice-Présidente
- Jérôme PASCAL, Secrétaire
- Gérard GOVIN, Trésorier
- Christophe GILLES, Administrateur
- Thomas LARGERON, Administrateur
- Nathalie GERARD, Administrateur
- Alain MORIZE, Administrateur
- Jocelyne JACQUET, Administrateur
- Paul CHABOT, Administrateur
- Magali SIMONOT, Administrateur

5) Objectifs de l'association sur 2014 présentés par André PALAZY

André PALAZY remercie le bureau pour sa nomination.

Il remercie la CCI Côte-d'Or de son soutien actif.

Il souligne le travail accompli au sein du club. Il souhaite poursuivre en 2014 dans cette dynamique et renforcer la position et l'identité du club dans le développement du Territoire.

Les objectifs définis pour 2014 sont les suivants :

- Promouvoir les actions « école-entreprise » avec notamment la volonté de mettre en place un nouveau module « dessine-moi une entreprise » pour les lycéens,
- Créer une nouvelle commission sur l'attractivité du Territoire pilotée par Alain MORIZE qui présente les 3 objectifs principaux :
 - Mettre en place une stratégie d'accueil de population
 - Mettre en mouvement les entreprises et les habitants
 - Organiser une manifestation d'envergure nationale de promotion du Territoire
- Renforcer l'accompagnement aux membres du club,
- Poursuivre les actions de communication pour intégrer de nouveaux membres,
- Développer les échanges interclubs (Club du Châtillonnais, CAP NORD,...),
- S'ouvrir à d'autres territoires pour favoriser les échanges interentreprises,

Toutes ces actions doivent participer à la dynamique du territoire mais toujours dans un esprit de convivialité.

6) Interventions et conclusions :

Patrick MOLINOZ présente les 3 grandes priorités pour la ville de Venarey-Les Laumes :

- *Habitat* : il souligne qu'il s'agit de répondre à un enjeu de Marketing Territorial avec la mise à disposition d'habitats locatifs ou de terrains constructibles.
- *Service à la population* : il s'agit d'attirer de nouvelles personnes sur le Territoire. Il reste à développer une offre plus conséquente au niveau restauration et hôtellerie. A ce titre, la rénovation complète des locaux de L'ESPRIT doit permettre l'installation d'un nouveau restaurant sur la commune.
- *Aménagement du centre-ville* : développer une activité commerciale autour du Supermarché.

Il souligne son soutien apporté au monde de l'entreprise. Il remercie l'ensemble des membres du club des Entrepreneurs de l'Auxois qui contribue à la dynamique du Territoire.

Olivier HUISMAN met en avant le travail mené par le club de l'Auxois avec notamment l'augmentation significative du nombre d'adhérents en 2013. Il souligne l'intérêt et l'apport du club au développement économique du Territoire. Il félicite le Président et l'ensemble du conseil d'administration du club pour le bilan présenté. Il met en avant le travail et l'implication de la CCI Côte-d'Or sur le Territoire. Il émet une mention toute particulière au nouveau site « Invest in Côte-d'Or » développé par la CCI Côte-d'Or. Il se réjouit de voir que le club a de nombreux projets pour l'année à venir. Il confirme qu'il continuera à participer avec assiduité aux réunions plénières du club sur 2014.

Contacts : CCI Côte-d'Or – Antenne Haute Côte d'Or - 03.80.92.57.08
Michel BALARD – michel.balard@cci21.fr